

De la Perse à l'Iran, traditions et modernité

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

L'Iran, qui signifie "royaume des Aryens", est un pays d'Asie de l'Ouest, de langue et de culture indo-européennes. Après les invasions arabes au VII^{ème} siècle, l'Iran hellénisé désormais islamisé s'est démarqué de l'ensemble du monde arabo-musulman sunnite en faisant du shi'isme iranisé une religion d'État en 1501. C'est à partir de là que commence le long processus de juridicisation et de judiciarisation du shi'isme dont les institutions originales vont devoir s'intégrer au XX^{ème} siècle dans le nouveau cadre juridico-politique français importé par les élites réformatrices. Nous étudierons les diverses étapes d'acculturation qui structurent l'histoire du droit et des institutions en Iran : des grandes monarchies de l'Antiquité zoroastrienne à la République Islamique d'Iran.